Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 24 novembre 2009 à 19h00, au salon du personnel de l'école, située au 666, rue Le Laboureur, Boucherville

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame France Lacas, parent
Madame France Lafond, parent
Madame Sophie Cahill, parent
Madame Marie-Pier St-Onge, parent
Monsieur Martin Gélinas, parent président du C.É.
Madame Isabelle Hébert, enseignante
Monsieur Jean Robitaille, enseignant
Madame Carole Bousquet, enseignante
Madame Manon Laurencelle, enseignante
Madame Mélanie Gilbert, représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Christyne Tremblay, directrice

ÉTAIENT ABSENTS

Madame José Lecavalier, directrice adjointe

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19H10

Monsieur Gélinas ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE 09-10-713 Il est proposé par madame St-Onge, appuyé par madame Bousquet, et résolu:

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les modifications suivantes :

- Ajout du point 7.1 Reconnaissance des bénévoles
- Ajout du point 7.2 Grippe et vaccination
- Ajout du point 7.3 Activité théâtre
- Ajout du point 7.4 AVSEC
- Ajout du point 7.5 Philosophie pour enfants

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 OCTOBRE 2009

3.1 Lecture et adoption

CE 09-10-714 Il est proposé par madame Laurencelle, appuyé par monsieur Robitaille, et résolu:

QUE le procès-verbal du 21 octobre 2009 soit adopté avec les modifications suivantes :

Madame Tremblay apporte certaines modifications au procès verbal relativement à la parole à la directrice afin de dépersonnaliser certains commentaires peu utiles.

Le 3e paragraphe doit se lire ainsi : « Madame Tremblay affirme se plaire grandement dans ses nouvelles fonctions de directrice ».

Le 4e paragraphe est corrigé et doit se lire : « Enfin, madame Tremblay informe le CÉ que madame Gauvreau, la directrice générale adjointe, est venue visiter l'école. Cette dernière a trouvé qu'un climat agréable était palpable. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2 Suivi des actions à prendre suite à la réunion du 21 octobre 2009

Point 5.4: Madame Tremblay informe les membres du CÉ que le paiement des frais doit être effectué en un versement. La gestion est ainsi plus facile. Toutefois, pour les familles en difficultés, un ajustement est possible.

Point 6.2 : Projet 6e année sera traité au point 5.6 et le projet interécole au point 5.10.

4. PAROLE AU PUBLIC

Madame Anne Lebrun, parent d'une élève en 4e année demande s'il est possible d'implanter l'anglais intensif pour les élèves de 6e année. Étant mère d'un autre enfant maintenant au secondaire, elle précise avoir remarqué qu'un grand écart est notable entre les compétences en anglais des élèves de Paul-VI relativement à

d'autres écoles (en référence aux écoles de St-Hubert). Madame Lebrun nous indique avoir déjà adressé une lettre à la direction récemment.

Madame Tremblay indique à son tour avoir qu'elle avait prévu une rencontre avec madame Julie Proteau, conseillère pédagogique afin de connaître les possibilités en anglais au sein de la commission scolaire. Elle demeure toujours en attente en raison de la mobilisation des conseillères pédagogiques versus la vaccination pour la grippe H1N1. Cette rencontre a donc été reportée. Madame Tremblay s'engage à apporter des réponses lors du prochain CÉ. De plus, elle communiquera avec madame Lebrun afin de faire le suivi.

5. AFFAIRES COURANTES

5.1 Besoins en biens et services pour 2009-2010 : consultation (art.96.22).

Via la subvention TIC un tableau « Active board » a été commandé. Il sera placé dans le local informatique afin de permettre à tous les enseignants son utilisation. La direction aspire au cours des prochaines années à obtenir d'autres outils.

À ce sujet, madame Lafond s'informe de l'intérêt chez les enseignants face à ce nouvel outil. Madame Hébert indique que l'an dernier ce même projet avait avorté faute d'informations. Elle reconnaît que tous ne sont pas intéressés.

Madame Tremblay informe les membres du CÉ qu'il y aura changement de la chaudière et de l'imperméabilisation de l'agora. Aussi, les poteaux des ballons poires seront solidifiés.

La direction présente également certains projets évalués pour l'année en cours nécessitant des améliorations. Entre autres, la rénovation de la dînette pour les enseignants ainsi que l'accueil sont des projets étudiés.

Une partie de l'argent nécessaire à ces projets provient d'une ponction supplémentaire faite aux revenus du service de garde de l'école. Madame Lafond s'inquiète qu'une trop grande ponction soit faite pour ces projets et que moins d'argent demeure en service direct aux enfants.

Relativement au point BIENS ET SERVICES, monsieur Robitaille souligne que la porte de la toilette des garçons n'ouvre pas du bon côté et de ce fait, laisse peu d'intimité aux jeunes garçons. Il ajoute qu'il serait souhaitable que des séparateurs soient également installés entre les urinoirs, le tout afin de permettre de respecter tout un chacun. Madame Bousquet s'informe à son tour, des

possibilités d'améliorer l'efficacité du photocopieur. Madame Tremblay précise que ce matériel est réglementé par la commission scolaire.

Madame Lacas quant à elle se questionne face au fait que les enseignants ne semblent pas avoir été informés des différentes propositions. Madame Tremblay confirme que la consultation sera faite lors de la prochaine assemblée générale.

Quant aux services :

Orthopédagogique : Ressource suffisante, aucune modification

Ergothérapie : Ressource suffisante, aucune modification

Psychologie : Considérant le besoin, l'an prochain un ajout sera considéré.

5.2 Suivi du bilan de réussite 2009-2010

Madame Tremblay indique que le plan a été approuvé tel quel, outre certaines modifications techniques. Les orientations demeurent les mêmes. On retrouve des changements au niveau des modes d'évaluation où certains moyens ont été retirés.

Au prochain CÉ, il sera à nouveau présenté, alors que les enseignants auront tous été informés.

5.3 Activités éducatives complémentaires

Les élèves de 6e année iront le 22 février 2010 à Radio-Canada. Durant une journée complète, les élèves seront appelés à occuper divers postes liés à un bulletin de nouvelles.

CE 09-10-715 Il est proposé par monsieur Robitaille, appuyé par monsieur Gélinas et résolu :

QUE le CÉ approuve la sortie.

Une seconde sortie pour les élèves de 6e année est présentée. Il s'agit d'une visite de la ville de Québec où les élèves visiteront le Parlement, les jardins du Parlement, la Citadelle, les champs de bataille.

CE 09-10-716 Il est proposé par monsieur Robitaille, appuyé par madame Laurencelle et résolu :

QUE le CÉ approuve la sortie.

5.4 Surplus budgétaires

Madame Tremblay présente le suivi budgétaire pour chacun des postes. On y retrouve un surplus de 84 501 $ pour l'école alors qu'un surplus de 70 000 $ est comptabilisé pour le service de garde.

De plus, madame Tremblay indique que le Comité CEE (conseil des enseignants et enseignantes) évalue des demandes de perfectionnement permettent de libérer les enseignants une journée et demie afin de leur permettre une formation particulière.

5.5 Suivi des projets intégrateurs

Madame Bousquet indique des achats totalisant 1 000 $ dont, entre autres une boule d'équilibre, sac de main (style aki) et entretien des monocycles.

5.6 Fête de Noël

Présentation des nombreuses activités du service de garde et de l'école. L'OPP se chargera des collations et des lectures de contes seront faites lors des périodes de bibliothèque pour chacun des groupes, par les parents bénévoles.

5.7 Gestes verts

L'école Paul-VI s'efforce de maintenir des comportements respectueux de l'environnement. Ainsi, afin de bien suivre les trois R (Recycler, Réduire et Réutiliser), diverses pratiques sont désormais en place. D'abord, une capsule sur le thème de l'environnement est proposée aux élèves, ainsi qu'une journée « zéro déchets ». De plus, dès le 4 novembre, le service de traiteur offrira des assiettes recyclables.

5.8 Plan d'action de l'OPP

Madame Cahill présente une liste exhaustive des activités que les parents de l'OPP souhaitent chapeauter. Depuis le début de l'année, certaines ont déjà été actualisées. Entre autres : Photos scolaires, Halloween, Projets de cartes de Noël, Fête de Noël, module de jeu de la cour. Ils prévoient au cours de l'année

poursuivre leur investissement au niveau des soirées cinéma (janvier/février), Olympiades, Journée reconnaissance des enseignants, sorties pour finissants, cours de secourisme et effets scolaires.

Monsieur Gélinas souligne la remarquable démarche et félicite l'investissement de tous les parents impliqués.

5.9 Inauguration du module des grands

Le 27 novembre prochain à 14 heures, l'inauguration du module sera faite. La présence du maire, du représentant de la commission scolaire, des élèves, des parents de l'OPP et du CÉ, ainsi que le journal La Relève et un photographe de la commission scolaire, est attendue.

5.10 Perfectionnement au service de garde et projet interécole de Boucherville

Les éducatrices du service de garde auront l'opportunité d'assister à une formation Motiva plus. Il s'agit d'une formation intéressante qui apportera beaucoup d'outils pour les intervenantes. Elle se déroulera sur une période de 5 semaines. Le service semble grandement apprécié.

6. INFORMATION

6.1 Parole à la directrice

Relativement à la grippe H1N1, la journée de vaccination fut un succès. L'attitude de l'équipe enseignante et du personnel du service de garde a permis la vaccination de 234 élèves de façon efficace et agréable.

Toujours en lien avec le virus, les symptômes demeurent en constante diminution. Santé publique indique que 24 heures après la disparition des symptômes, les personnes peuvent revenir à l'école.

6.2 Parole aux représentants du personnel

Madame Bousquet présente son équipe de volleyball 6e année tout en reconnaissant que les EMPEREURS présentent à chacun de leur rencontre une belle attitude.

Dans le cadre de la période de Noël, les élèves de 6e années supportent les élèves de 1ère année dans la préparation de leur lettre pour le Père Noël.

Jeudi le 3 décembre, de 15 h 30 à 17 h 30, il y aura inauguration du nouveau local (110) du service de garde. Un cocktail sera offert aux parents.

Madame Gilbert, mentionne qu'il y aura un projet interécole à nouveau cette année. Du pré scolaire à la 4e année, les élèves pourront disputer des matchs de soccer contre d'autres écoles. Les 5e et 6e années, quant à eux, défendront les couleurs de Paul-VI lors de matchs d'improvisation. Ces activités seront d'une durée de 10 semaines. Des coûts relatifs aux transports des élèves sont fixés à 70 $ pour le soccer et 50 $ en ce qui a trait aux élèves participants à l'improvisation. Le choix des élèves sera par tirage au sort.

CE 09-10-717 Il est proposé par madame Gilbert, appuyé par monsieur Gélinas et résolu :

QUE le CÉ approuve le projet inter école

6.3 Parole aux membres

Madame St-Onge demande s'il ne serait pas plus facilitant de placer des activités parascolaires durant l'heure du dîner et ainsi éviter de les placer en fin de journée et entrer en conflit avec les autres activités du service de garde. Un membre du personnel précise que le manque de plateaux ne permet pas d'offrir des activités supplémentaires durant l'heure du midi.

Madame St-Onge se questionne sur l'obligation du parent à remettre du matériel de bricolage aux enfants lors de projets particuliers. Il est clairement dit par les membres du personnel que l'école possède un budget pour ces projets spéciaux et doit offrir le matériel nécessaire à l'application de cesdits projets.

6.4 Parole au représentant de l'OPP

Rien à ajouter.

6.5 Parole au représentant du Comité de parents

Deux points sont retenus par monsieur Gélinas lors de la dernière rencontre du Comité de parents. D'abord, il fut proposé que la politique d'inscription et d'admission ainsi que ses critères soient revus.

Tel que souhaité, il y aura une formation offerte par le comité de parents pour les membres des CÉ et membres des OPP.

Également, une conférence aura lieu sur la persévérance scolaire en collaboration avec le comité de parent et la commission scolaire. Madame Pascale Vincelette en sera la conférencière.

7. AUTRES SUJETS

7.1 Reconnaissance de bénévoles

Afin de favoriser la participation des parents à la vie scolaire, le comité de parents souhaite reconnaître le travail remarquable des nos bénévoles. Pour ce faire, chaque CÉ est invité à identifier un bénévole s'étant démarqué. De façon unanime, madame Irma, bénévole à la bibliothèque est identifiée.

CE 09-10-718 Il est proposé par madame Hébert, appuyé par madame Bousquet que le nom de madame Irma soit proposé, et résolu :

QUE le C.É. approuve unanimement.

7.2 Grippe et vaccination

Abordé à Parole à la directrice.

7.3 Médiateurs

Des rencontres avec les médiateurs sont tenues sur les heures du midi, et des cours de premiers soins leur sont dispensés.

7.4 Théâtre

Madame Brigitte Archambault, enseignante d'art dramatique, offrira avec ses élèves de 2e et 3e années, une soirée théâtre le 15 décembre.

7.5 AVSEC

En compagnie de 10 élèves, la responsable de la vie spirituelle souhaite offrir des cartes aux résidents du Centre d'accueil Jeanne-Crevier en décembre.

CE 09-10-719 Il est proposé par madame Bousquet, appuyée par madame St-Onge que le projet soit réalisé, et résolu :

QUE le C.É. approuve le projet.

7.6 Philosophie pour enfants

Madame Cahill informe les membres du CÉ avoir pris connaissance que des cours de philosophie pour enfants étaient dispensés à l'intérieur des écoles de la commission scolaire Marie-Victorin. Elle ajoute que l'impact paraît positif et pourrait susciter notre intérêt.

8. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Monsieur Robitaille estime que la rencontre fut trop longue et qu'une attention particulière devra être portée afin de respecter l'ordre du jour.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE 09-10-720 Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités.

Il est proposé par madame Cahill, appuyé par madame Hébert, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

_____ _____

Martin Gélinas, Président Christyne Tremblay, Directrice